



Projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa (GAO) et de réaménagement de la Cour des arts

Appel aux artistes : Demande de qualifications

Foire aux questions :

Q : Est-il vrai que nous pouvons nous servir de WeTransfer pour vous transmettre les images et tout le dossier de présentation?

R : Vous pouvez effectivement vous servir de WeTransfer pour faire parvenir, par courriel au Programme d'art public (programmedartpublic@ottawa.ca), tout le dossier de présentation et tous les documents en format PDF.

Q : Je souhaite obtenir plus d'information sur la Demande de qualifications pour le réaménagement de la Cour des arts de la GAO. Je voudrais surtout connaître la date à laquelle l'oeuvre d'art achevée doit être livrée et la date d'échéance que doivent respecter les artistes présélectionnés pour déposer leur proposition.

R : Les artistes seront présélectionnés à la fin de novembre pour la deuxième étape du concours et devraient recevoir au début de décembre l'avis de présélection par courriel. Les artistes présélectionnés devront déposer leur proposition au plus tard à la mi-mars 2018. Le calendrier définitif sera adressé dans le mandat aux artistes présélectionnés.

L'oeuvre d'art achevée doit être livrée au printemps 2019 ou avant, dans la mesure du possible. Puisque le projet d'agrandissement et de rénovation sera alors déjà terminé, le calendrier d'installation de l'oeuvre d'art pourra varier.

Q : J'aimerais en savoir plus sur les sites qui font l'objet de l'Appel aux artistes, puisqu'il n'y a pas beaucoup de détails sur le site Web.

R : Si l'Appel aux artistes comprend peu d'information à propos du site à cette étape, c'est parce qu'il s'agit d'une demande de qualifications, et non d'une demande de propositions. Les artistes qui seront présélectionnés pour l'étape 2 du concours recevront des renseignements plus détaillés à propos des sites disponibles et auront l'occasion de poser des questions à l'équipe chargée du projet. Vous pouvez toutefois demander un fichier auto-décompressable (ZIP) des plans et des rendus des sites pour de plus amples renseignements.

Q : Qui est l'équipe chargée du projet?

R : Cette équipe est constituée de représentants des Services d'infrastructure de la Ville et du Programme d'art public d'Ottawa, des architectes responsables de la conception et de la construction *au besoin*, et de membres du personnel des établissements de la Ville d'Ottawa *au besoin*.

Q : Les architectes peuvent-ils déposer leur candidature?

R : Cet appel aux artistes s'adresse aux artistes professionnels.

Dans le Programme d'art public, on entend par « artistes professionnels » « Les artistes (visuels qui ont) suivi une formation spécialisée dans leur domaine artistique ou (qui sont reconnus) par leurs pairs comme des artistes visuels. Les artistes doivent être dévoués à leurs activités artistiques (et avoir l'expérience de la présentation des œuvres d'art publiques) ».

Si vous ne répondez pas à cette définition, vous pouvez mettre sur pied une équipe qui comprend un artiste professionnel et déposer ensemble un dossier de candidature.

Q : L'enseigne de la Cour des arts sera-t-elle enlevée? Si oui, en a-t-on prévu une nouvelle?

R : Oui. L'enseigne actuelle de la Cour des arts sera enlevée et un nouveau signe sera conçu.

Q : La galerie marchande est-elle déjà accessible en fauteuil roulant à partir de la cour de SAW?

R : La galerie marchande sera accessible en fauteuil roulant.

Q : Quelles sont les dimensions approximatives de l'enseigne de la Cour des arts?

R : L'enseigne de la Cour des arts (qui sera enlevée) mesure environ 43 cm de hauteur.

Q : Puis-je déposer des fichiers d'images numériques et une vidéo?

A : Oui. Vous pouvez déposer un maximum de 10 images numériques et inclure des vidéos si vous le souhaitez, en retranchant une image numérique par minute de vidéo. La vidéo doit nous parvenir dans le format de fichier MP4 ou AVI.